

**« 7<sup>ème</sup> Enfer du Sud »**  
**Samedi 13 Avril 2019**  
**sur les communes d'ANGERVILLIERS et LE VAL SAINT-GERMAIN (91)**  
**organisé par la Commission Essonne-77 Sud**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
HC / 1 / 2 / 3 / 4 (*)	12h30	13h30	6	58,8 km	200	Oui
5 et Cadets / 6 (*)	12h30	13h32	4 ou 5 (*)	49 ou 39,2 km		Oui
Minimes	12h30	13h34	2	19,9 km		Oui
<b>Regroupements possibles (*)</b>	En fonction des engagés à l'avance (reçus au plus tard le 12), séparation possible des « 4 » du peloton des « 1-2-3 » qui pourraient, alors, courir avec les « 5 et Cadets ». En ce qui concerne les « 6 », idem : pourront courir seuls ou en regroupement avec les « 5 et Cadets » ou les « 4/5/Cadets » selon l'état des engagements à l'avance					
<b>Dossards /Stationnement</b>	Route du Marais entre Le Marais (commune du Val St-Germain) et Angervilliers, à proximité de l'entrée d'Angervilliers, avant le carrefour avec le chemin du Tour du Parc					
<b>Départs et Arrivées</b>	Chemin du Tour du Parc					
<b>Circuit</b>	D'environ 9,8 km avec une côte et trois secteurs non goudronnés à chaque tour					
<b>Observation</b>	Course du type « Tro Bro Léon » avec trois secteurs de chemins ruraux non goudronnés <b>Tous types de bicyclettes acceptés : route, cyclo-cross, VTT</b>					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2018): seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
<b>Responsable</b>	<b>Jean-Philippe MINOTTE</b> – renseignements : jpminotte@orange.fr					
<b>Engagements</b>	A l'ordre de l'AS Courson-Monteloup auprès de : <b>Marlène DUJACQUIER</b> – 7, rue du Parc - 91680 COURSON-MONTELOUP Tarifs FSGT : Jeunes : 4 €, adultes : 5 €, Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 7,50 €, adultes : 10,50 € ( <b>attention : trois invitations maximum dans la saison</b> ). Chèques à l'ordre de l'AS Courson-Monteloup Engagement sur place : pour tous + 2 €. Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au Mercredi 10 Avril midi inclus</u> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					